



Mise en ligne 20.10.2023

DECISION COMMUNAUTAIRE 019-2023

L'an deux mille vingt-trois le 13 juin 2023,

OBJET : SUBVENTION – FONDS VERT – PROJET D'IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – LES ECUREUILS

La Communauté de Communes Vaison Ventoux porte un projet de pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture de la crèche Intercommunale « Les Ecoreuils » située sur la commune de Vaison-la-Romaine.

Le présent projet s'inscrit dans une recherche d'actions dites « à gain rapide » destinées à réduire les factures énergétiques de la structure qui pèsent fortement sur le budget de fonctionnement de l'intercommunalité. Cette solution consiste à poser 82 modules PV en toiture du bâtiment.

Les coûts de réalisation du projet estimés à 64 000 € HT, peuvent être subventionnés à hauteur de 50 % dans le cadre du dispositif « FONDS VERT » porté par l'Etat, soit 32 000 € HT.

Aussi,

VU la délibération 037-2022 portant délégation de signature au Président

VU le plan de financement ci-dessous

Dépenses		Recettes	Montants	%
Travaux	57 600,00 €	Etat - Fonds Vert	32 000,00 €	50
Imprévus	6 400,00 €			
		Total subventions	32 000,00 €	
Coût Prévisionnel HT	64 000,00 €	Autofinancement	32 000,00 €	50
TVA (20%)	12 800,00 €			
Coût Prévisionnel TTC	76 800,00 €			

Monsieur le Président,

Décide

De SOLLICITER une subvention dans le cadre du dispositif « Fonds Vert » porté par l'ETAT à hauteur de 32 000 € HT.

Précise

Que l'autofinancement de la Communauté de Communes s'élève pour ce projet à 32 000 € HT.

Que le plan de financement a été établi comme ci-dessus

Que les crédits sont inscrits au budget

Que le conseil communautaire sera informé de cette décision lors du prochain conseil communautaire.



Jean-François PERILHOU
Président